

REGLEMENT PARTICULIER COUPE DU VAL DE MARNE SAISON 2026/ 2027

ARTICLE 1:

La Coupe du Val de Marne est organisée par le Territoire 94, elle est ouverte à tous les clubs de sa juridiction, ayant acquitté les droits d'inscription, et en règle avec la Ligue et le Comité.

ARTICLE 2

Le règlement concerne toutes les catégories féminines et masculines, une seule équipe par catégorie et par genre sera autorisée par club pour la représenter en Coupe du Val de Marne.

ARTICLE 3

Pour les équipes +16 ans qualifiées pour le 3^{ème} Tour de la Coupe de France et inscrites en Coupe du Val de Marne, elles seront exemptées du tour de cadrage et seront intégrés au 1/8^{ème} de finale de la Coupe du Val de Marne. Toutes les équipes faisant la demande auprès du Comité 94 après le 20 novembre 2026 ne pourront intégrer la Coupe du Val de Marne.

ARTICLE 4

Pour les catégories -11 ans et -13 ans féminines et masculines, la mixité est possible en respectant les règlements appliqués lors des championnats de la catégorie concernée.

Tout joueur/joueuse évoluant dans une équipe de niveau national (+16 ans, -18 ans M & F), et ayant participé à plus de 3 matchs de niveau National, ne pourra prendre part aux rencontres de Coupe du Val-de-Marne.

Un joueur ne peut participer qu'à une seule rencontre par tour.

Toute irrégularité entraînera des sanctions : match perdu par pénalité et sortira définitivement de la compétition.

Les équipes de jeunes (-11 ans à -18 ans) doivent être accompagnées par un dirigeant majeur et licencié du club ou d'un responsable avec licence blanche.

ARTICLE 5

Pas de limitation de licences B, D et E sur la feuille de match. Aucune licence C autorisée.

ARTICLE 6

Les catégories d'âge : voir tableau des championnats

Temps de jeu : voir tableau des championnats

Taille des ballons : voir tableau des championnats

ARTICLE 7

Les rencontres se joueront selon les mêmes règles qu'un week-end de Championnat : non défini

Le club accueillant saisira lui-même la conclusion de la rencontre s'il est dans les créneaux horaires autorisés.

Pour toute autre demande, la COC devra valider après réception de l'accord écrit des 2 clubs dans GEST-HAND.

Seules les finales de la Coupe du Val de Marne se joueront dans le même gymnase (appel à candidature à partir de mars 2027).

ARTICLE 8

Le club recevant devra exporter la FDME dès la fin du match, ou communiquer par courriel le résultat au Territoire 94 sous 48 heures.

Une FDME est obligatoire même dans le cas où la rencontre n'a pas eu lieu. (Sauf si le forfait a été saisi dans Gest'Hand)

ARTICLE 9

Arbitrage pour les catégories +16 ans et -18 ans sur l'ensemble de la compétition, pour les autres catégories, arbitrage à partir de la demi-finale.

Pour les matchs -11, -13 et -15, priorité à un arbitrage jeune sinon l'article 20 du règlement général des championnats devra être appliqué.

Tout manquement entraînera le match perdu aux 2 clubs.

Si un club demande un arbitre officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées selon les dispositions de la CDA directement auprès des arbitres.

ARTICLE 10

Les clubs qui feraient forfaits en ½ finale et finale seront pénalisés. Ils seront amendés des frais d'arbitrage.

ARTICLE 11

Les temps de jeu : voir tableau championnat selon catégorie.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaires, tir aux buts.

- 5 joueurs seront désignés par le manager et communiqués au responsable de jeu.
- L'ordre de passage des joueurs sera désigné par le manager.
- Si une première série de tirs ne donne pas de résultat, une deuxième série de tir au but est initiée, dès qu'une équipe dispose d'un but d'avance sur l'autre équipe, (à nombre de tirs identique) alors cette équipe est déclarée vainqueur.
- Ne pourront pas participer aux tirs au but les joueurs exclus ou disqualifiés lors de la rencontre.

ARTICLE 12

Les réclamations et réserves survenues pendant la rencontre et signalées sur la FDME seront traitées par la COC (délai suivant statuts fédéraux).

ARTICLE 13

Tout autre cas non stipulé par ce règlement sera statué par la COC selon les statuts fédéraux.